



LES VOYAGES
La Libre

PEROU

Héritage de l'Empire Inca

La Libre Evasion

Du 8 au 22 novembre 2026



Preference

PLONGEZ AU CŒUR D'UN PÉROU AUTHENTIQUE ET MAJESTUEUX, OÙ CITÉS INCAS ET PAYSAGES MYTHIQUES SE DÉVOILENT À TRAVERS DES MOMENTS D'EXCEPTION.

Le Pérou, cœur de l'empire Inca, est un géant en matière de patrimoine culturel et de beautés naturelles. L'immense beauté de la Cordillère des Andes jusqu'au lac Titicaca vous enchanteront...

Les moments forts seront: la découverte de Lima, la ville d'Arequipa et le centre colonial de Cusco, tous deux classés UNESCO, la découverte du lac Titicaca, les paysages à bord du train de luxe Titicaca Train, la vallée de l'Urubamba, une excursion en bateau dans la réserve naturelle de Paracas sur les îles Ballestas. Le point d'orgue sera la visite des ruines de la Cité perdue des Incas : le Machu Picchu. Un must absolu !

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

*Vols internationaux avec la compagnie Iberia
Vols domestiques avec LATAM Airlines*

VISITES

Un voyage combinant culture, nature et détente

EXPERIENCES UNIQUES

*La visite du Machu Picchu
Excursion en bateau sur le plus haut lac navigable au monde : El lago Titicaca
Trajet à bord du train de luxe "Titicaca Train" au cœur de la cordillère des Andes*

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre/ Preference

LOGEMENT

Des hôtels 4 tout au long du séjour*

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel par personne pour toute inscription avant le 31/07 : - 355 €



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

BRUXELLES ✈ MADRID ✈ LIMA

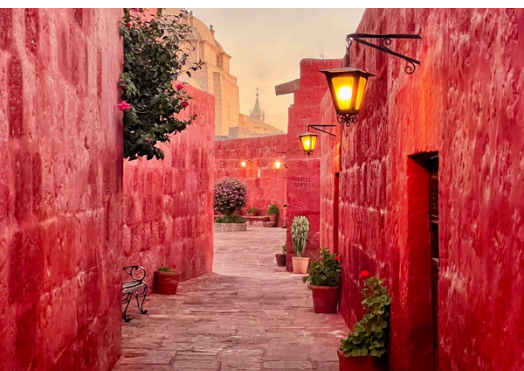
En matinée, envol de Bruxelles à destination de Lima, via Madrid.

Arrivée à Madrid dans le courant de l'après-midi. Connexion et envol pour Lima.

Arrivée à l'aéroport de Lima en début de soirée.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel **Holiday Inn Lima Airport** (1 nuit).





LUNDI 9 NOVEMBRE

LIMA ✈ AREQUIPA

En matinée, envol à destination d'Arequipa.

Découverte du **couvent de Santa Catalina** à pied, construit en pierre volcanique blanche, datant du 16ème siècle. Le pittoresque ensemble qui se cache derrière ces murailles figure parmi les curiosités principales du Pérou.

Couvent construit au XVIème siècle, Santa Catalina est un véritable chef d'œuvre architectural enclavé dans le centre colonial de la ville. Le couvent est si vaste qu'il ressemble à une ville, avec ses rues, jardins, cellules et parcs. Ensuite, les cloîtres de la Compagnie des Jésuites gardent la finesse de l'architecture baroque coloniale métisse.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du **marché de San Camilo**, l'un des plus grands du sud du Pérou.

Ce centre de marché est visité par des centaines d'habitants d'Arequipa et de touristes étrangers. Les locaux sont très vastes. On y trouve toutes sortes de produits tels que des produits d'épicerie, de l'artisanat, des jus de fruits, de la nourriture d'Arequipa et bien d'autres choses encore. Les visiteurs peuvent également y découvrir la culture de la ville, ses coutumes, ses vêtements, sa musique, etc.

Ensuite, visite de la Plaza de Armas et la cathédrale. Enfin, vous visiterez l'église de la Compañía de Jesús et ses cloîtres.

Installation à l'hôtel **Casa Andina Premium 4*** (2 nuits).

Dîner et nuitée à l'hôtel.

MARDI 10 NOVEMBRE

AREQUIPA

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour la **visite de la ville d'Arequipa** en véhicule privé.

Surnommée la ville blanche, nous commencerons la visite par le mirador de Carmen Alto, où nous pourrons apprécier la région ainsi que les trois volcans que nous avons à Arequipa ; le Misti, le Chachani et le Pichu Pichu. Nous nous rendrons ensuite au mini zoo Incalpaca, où nous pourrons voir les quatre camélidés sud-américains (lama, alpaga, vigogne et guanaco).

Continuation avec la visite de la Maison du Fondateur, une demeure coloniale transformée en musée qui abrite d'importantes reliques de l'histoire de la ville d'Arequipa. Découverte du moulin Sabandia et des célèbres Portales de Yanahuara.

Déjeuner dans un restaurant local.

Départ à pied pour la visite du **Musée Santuarios Andinos** : la **Momie Juanita**, la Belle enfant du volcan Ampato, fut découverte en 1995 par l'anthropologue Johan Reinhard, au sommet du Nevado Ampato proche d'Arequipa, à une altitude d'environ 6.380 mètres.

On estime que Juanita avait entre 12 et 14 ans quand elle fut sacrifiée en offrande par les incas il y a environ 500 ans. Bien que Juanita soit restée congelée pendant tout ce temps, l'éruption du volcán Sabancaya en 1995 fit fondre la neige du sommet du Nevado Ampato voisin. Le lieu de sa sépulture fut retrouvé intact de même que tous les objets déposés en offrande à ses divinités. Auprès d'elle, il y avait d'autres corps de fillettes.

Dîner et nuitée à l'hôtel.





MERCREDI 11 NOVEMBRE

AREQUIPA ✈️ CUSCO - VALLE SAGRADO

Départ de l'hôtel et envol à destination de Cusco, la capitale des Incas.

Visite la forteresse de Sacsayhuamán, une œuvre maîtresse de l'architecture inca qui domine la ville.

Sacsayhuamán est un complexe monumental considéré avec la ville de Cusco comme la première des sept nouvelles merveilles du monde. Parfait exemple du degré de maîtrise de la construction par les Incas, les énormes blocs de pierre qui la forment ont été assemblés de façon parfaite sans usage aucun de ciment ou mastic et peuvent peser jusqu'à 125 tonnes. Sa construction a nécessité plus de 70 ans et environ 20.000 personnes. Son esplanade principale est le scénario, tous les 24 juin, de « l'Inti Raymi » ou fête du soleil que les Incas célébraient le jour du solstice d'hiver.

Départ pour la vallée sacrée des Incas.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du musée INKARIY.

Conçu en 2002, à l'initiative d'un groupe d'artistes et d'archéologues qui ont décidé de montrer au monde les manifestations impressionnantes des cultures les plus importantes du Pérou préhispanique, dans un langage moderne et facile à lire. L'objectif principal du projet est de sauver et de valoriser notre histoire, en mettant l'accent sur le facteur humain des sociétés préhispaniques, comblant ainsi une lacune dans la mémoire des Péruviens à propos de leurs ancêtres.

Installation à l'hôtel **Casa Andina Premium VALLE SAGRADO 4*** (2 nuits).

Dîner et nuitée.

JEUDI 12 NOVEMBRE

VALLE SAGRADO (+/- 80 KM)

Après le petit déjeuner, départ pour **Ollantaytambo**.

Visite d'Ollantaytambo, le village inchangé depuis des siècles et la colossale forteresse Inca qui défendait l'accès à la vallée.

Cette imposante forteresse qui surveillait le chemin du Machu Picchu fait partie des rares endroits où les Espagnols subirent une importante défaite durant la conquête. Ce complexe d'une richesse unique par sa diversité architecturale offre aux visiteurs la possibilité d'apprécier les différents styles et qualités du travail de la pierre des époques pré-inca et inca.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, balade dans le site extraordinaire des **salines de Maras** avec ses milliers de terrasses blanches de sel accrochées à flanc de colline.

A Maras, le sel est extrait selon des techniques millénaires depuis le temps des Incas : l'eau chaude et salée qui jaillit naturellement de la source principale située sur le haut des salines, est canalisée vers les bassins-réservoirs constitués de sel durci par le temps. On laisse alors l'eau s'évaporer naturellement et ne laissant à découvert que le sel solidifié, extrait manuellement.

Dîner et nuit à l'hôtel.





VENDREDI 13 NOVEMBRE

OLLANTAYTAMBO  MACHU PICCHU  OLLANTAYTAMBO – CUSCO

Petit déjeuner et transfert à la gare d'Ollantaytambo. Départ en train pour rejoindre le village d'Agua Calientes.

Voyage avec un maximum de confort et d'espace à bord. Le train vous offre un paysage magnifique sur le chemin menant au Machu Picchu grâce à de larges fenêtres panoramiques.

A l'arrivée à **Agua Calientes**, montée en bus vers la Cité perdue des Incas **Machu Picchu**, bâtie sur des hauteurs quasi inaccessibles.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite de la cité : vous découvrez un spectacle impressionnant. Elle comprend la place principale, le temple des Trois fenêtres, les Quartiers royaux, l'horloge solaire et le Torreón circulaire.

Machu Picchu est sans conteste le monument précolombien le plus spectaculaire d'Amérique du Sud, autant par l'importance des constructions que par l'incroyable splendeur du site. Découvert presque par hasard en 1911 par l'archéologue nord-américain Bingham, le site se présentait sous un jour très différent car tous les édifices disparaissaient alors sous une épaisse végétation. Construit au plus haut des montagnes de la région, dominant et contrôlant la vallée de l'Urubamba, il constitua un centre productif, administratif, religieux et militaire et l'expression la plus achevée de la perfection de l'architecture inca.

Retour à Agua Calientes pour prendre le train vers Ollantaytambo. Transfert en bus à l'hôtel de la ville de Cusco.

Installation à l'hôtel **Novotel Cusco 4* (2 nuits)**.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

CUSCO

Après le petit déjeuner, visite à pied du centre colonial de **Cusco**, et de sa cathédrale, en passant par la Plaza de Armas.

Situés à 3.400 mètres d'altitude, Cusco et ses environs sont un des endroits les plus beaux d'Amérique du Sud. Capitale archéologique des Amériques, Cusco est aussi la plus ancienne ville habitée du continent. Elle est imprégnée d'histoire, de traditions et de légendes lui valant le titre de Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'UNESCO. Entourée de montagnes, elle s'étend dans un site magnifique, cœur de l'Empire inca (Cusco signifie « nombril », en langue quechua). La ville possède d'impressionnantes fondations incas ainsi qu'une superbe architecture coloniale espagnole bien préservée et offre un excellent point de départ pour la visite du Machu Picchu et des sites environnants.

Découverte de l'église et du couvent de **Santo Domingo** construits sur le temple inca du **Qoricancha** également connu sous le nom de Temple du Soleil, jadis lieu le plus sacré de l'empire inca (les murs de pierre sont considérés comme les meilleures œuvres de l'art inca).

Dressé au centre de l'ancienne ville, cet édifice, dont subsistent d'importants vestiges, était le théâtre des cérémonies importantes des souverains incas, telles que mariages, sacres et funérailles. Vous y observez les murs les plus finement travaillés, où les pierres sont si parfaitement assemblées que l'on ne peut même pas faire passer une aiguille entre elles.

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, après-midi libre pour profiter de la capitale Inca.

Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.





DIMANCHE 15 NOVEMBRE

CUSCO PUNO (LAC TITICACA)

Petit déjeuner et **transfert à la gare pour prendre le train de luxe « Titicaca Train », décoré dans le style des années 1920, à destination de Puno.**

Déjeuner à bord du train.

Ce train possède un wagon restaurant et une plate-forme d'observation qui permet d'admirer le paysage. Toutes les voitures sont équipées de fauteuils de style Pullman et de larges couloirs ; service de restauration et oxygène à disposition. Les voitures sont reliées entre elles par des soufflets qui permettent aux passagers et au personnel de passer de l'une à l'autre en toute sécurité.

Arrivée à Puno en fin d'après-midi après cette découverte des somptueux paysages andins.

*Puno est la capitale de l'altiplano et est située en bordure du **Lac Titicaca**, le lac navigable le plus haut du monde (3.809 m). La population est ici aux trois quarts indiens et majoritairement Tiahuanuco, ce qui la rapproche des Boliviens avec lesquels elle partage le lac et la langue aymara. Les Espagnols investirent Puno, attirés par les mines d'argent, d'or, de cuivre et l'abondance d'une main d'œuvre corvéable à merci.*

Accueil à la gare et transfert vers l'hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Casa Andina Premium PUNO 4* (2 nuits).**

LUNDI 16 NOVEMBRE

LAC TITICACA

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ de l'embarcadere de l'hôtel. Navigation sur le lac Titicaca à la découverte des îles flottantes. Découverte étonnante de l'île de Titino.

A courte distance en barque de Puno, les îles flottantes sont construites avec des plantes aquatiques appelées « totora » et sont habitées par les Uros qui vivent dans des cabanes construites sur ces plates-formes de roseaux dont l'épaisseur varie de 30 à 40 cm.

Traversée en bateau vers l'île de Taquile, afin de visiter ce lieu unique ainsi que sa population locale.

« Taquile et son art textile » a été inscrit en 2008 au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

On peut dire que ses habitants conservent un mode de vie très proche de celui des Incas. Sur l'île, il n'y a ni chiens, ni police, et les habitants pratiquent encore le sirvinakuy (concubinage traditionnel quechua). Les femmes tissent des ceintures racontant leur histoire personnelle, tandis que les hommes tricotent des bonnets colorés indiquant leur statut civil.

Déjeuner dans un restaurant local.

Retour vers Puno en bateau.

Dîner et nuitée à l'hôtel.





MARDI 17 NOVEMBRE

PUNO – SILLUSTANI – JULIACA ✈️ LIMA

Après le petit déjeuner, départ pour la visite du site de **Sillustani**, avec ses tours funéraires datant du 13^{ème} siècle. La plus haute atteint une douzaine de mètres. Les paysages sont impressionnants et la vue sur le petit lac voisin d'Umayo font de cette excursion une expérience agréable.

Sillustani est une péninsule rocheuse au milieu de la lagune enchantée d'Umayo. Il s'agit d'un complexe archéologique pré-inca et inca célèbre pour ses constructions funéraires de pierre appelées « ayawasis » ou « chullpas » où les Kollas enterraient leurs souverains.

Déjeuner dans un restaurant local.

En fin de journée, transfert jusqu'à l'aéroport de **Juliaca**.

Vol à destination de **Lima**.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel **Holiday Inn 4*** de l'Aéroport de Lima (1 nuit).

MERCREDI 18 NOVEMBRE

LIMA – PARACAS

Petit déjeuner à l'hôtel, puis départ vers **Paracas** par la route Panaméricaine.

Traversée du désert et des vallées avec plantations de coton et cultures d'asperges.

Visite de la **Réserve Nationale de Paracas**.

La Réserve Nationale de Paracas est l'un des trésors naturels les plus impressionnants de la côte péruvienne. Lors de cette excursion, nous parcourons cette zone protégée qui combine des paysages désertiques spectaculaires, des falaises surplombant l'océan et des plages d'une beauté unique.

*La visite inclut des arrêts aux miradors les plus emblématiques, tels que La **Cathédrale**, formation rocheuse sculptée par le vent et la mer, et **Playa Roja**, célèbre pour la couleur intense de son sable, fruit de l'érosion de roches volcaniques.*

Tout au long du parcours, nous découvrirons la biodiversité locale, refuge d'oiseaux marins tels que flamants roses, hirondelles de mer et fous, ainsi que l'écosystème du désert côtier et son importance écologique.

Déjeuner en cours de route.

Arrivée à Paracas en fin d'après-midi.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel **Hacienda 4* (2 nuits)**.





JEUDI 19 NOVEMBRE

PARACAS - ILES BALLESTAS

Après le petit déjeuner, embarquement pour une excursion en bateau aux îles **Ballestas**. Observation des otaries, pingouins, pélicans et autres oiseaux du Pacifique; de même vous pouvez voir depuis le large le fameux Chandelier, un dessin tracé sur le versant d'une colline en plein désert.

Déjeuner à l'hôtel.

Possibilité de temps libre dans l'après-midi pour profiter des installations de l'hôtel et se reposer.

En option :

1. Survol des lignes de Nazca au départ de Pisco (**activité payante**).

Sous réserve de disponibilité en fonction des conditions d'opérabilité des compagnies aériennes et des conditions météorologiques.

2. Visite de l'oasis de Moron et promenade sur les dunes (**activité gratuite**).

Une expérience unique au cœur du désert, idéale pour les amateurs de nature et de paysages spectaculaires. Possibilité de marcher sur les dunes de sable et de profiter d'un moment de détente dans un environnement paisible et isolé.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

PARACAS – LIMA

Déjeuner à l'hôtel, ensuite départ en direction de Lima.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ de l'hôtel pour la visite guidée du **centre-ville de Lima**.

Appelé également le «Cercado», en référence aux murailles qui entouraient la capitale au 18ème siècle, là où se trouve actuellement la Place d'Armes (Grand Place), l'Eglise de San Francisco, le Palais Présidentiel et la Cathédrale avec ces façades baroques construite au 17ème siècle. Touchée par les tremblements de terres, l'église et le couvent de San Francisco furent totalement détruits. Reconstitués par la suite, elle fut inaugurée en 1672.

Fondée en 1535 par Francisco Pizarro, la cathédrale est la première église qui voit le jour. La ville s'est alors construite autour, c'est pour cela qu'elle en constitue le centre. Elle fut élevée au rang de Cathédrale une dizaine d'années plus tard, par le Pape Paul III.

Installation à l'hôtel **Lima Miraflores Casa Andina Premium 4* (1 nuit)**.

Dîner d'adieu et nuitée.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

LIMA ✈ MADRID

En matinée, visite du magnifique **Musée Larco** entouré d'élégants jardins et unique en son genre.

Ce musée est installé dans un ancien manoir datant du 18ème siècle, qui fut lui-même construit sur une pyramide précolombienne du 7ème siècle de notre ère. Il expose la plus fine collection de pièces en or et argent de l'ancien Pérou, ainsi que la célèbre et délicate collection d'art érotique.

Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert à l'aéroport. En début de soirée envol pour Madrid avec la compagnie régulière Iberia.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

MADRID ✈ BRUXELLES

Atterrissage à Madrid. Connexion, puis envol pour Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

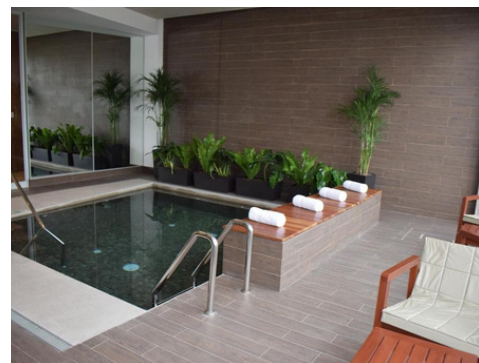


HEBERGEMENTS

HOLIDAY INN AEROPUERTO - LIMA

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel est situé juste en face de l'aéroport de Lima et propose un restaurant où les visiteurs peuvent savourer une cuisine locale et internationale, ainsi qu'un bar convivial. La réception est ouverte 24h/24 et le service d'étage est disponible à tout moment. Les chambres sont toutes équipées de la climatisation et d'une salle de bain privée. Une piscine intérieure est également à disposition.



CASA ANDINA PREMIUM 4* - AREQUIPA

NOMBRE DE NUITEES : 2

Situé dans le centre historique, l'hôtel est une demeure coloniale du XVIII^e siècle, construite en pierre volcanique, qui offre une expérience authentique et raffinée. Au quatrième étage, une terrasse ensoleillée offre une vue spectaculaire sur la cathédrale d'Arequipa et le volcan El Misti, créant un cadre idéal pour se détendre et profiter du panorama.



CASA ANDINA PREMIUM 4* - VALLE SAGRADO

NOMBRE DE NUITEES : 2

Pendant votre séjour au Casa Andina Premium Valle Sagrado, vous pourrez vous détendre dans les grands jardins paysagers. Les chambres et suites du Casa Andina Premium Valle Sagrado offrent une vue magnifique sur la vallée sacrée et les Andes. Elles sont toutes équipées de la climatisation et d'un plateau/bouilloire.



NOVOTEL CUSCO 4* - CUSCO

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel propose un hébergement raffiné en plein centre de Cusco, alliant charme colonial et touches modernes. Les chambres sont spacieuses et disposent du WIFI gratuit. L'hôtel se trouve à seulement trois pâtés de maisons du centre historique, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO



HEBERGEMENTS

CASA ANDINA PREMIUM 4* - PUNO

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel offre une vue spectaculaire sur le lac Titicaca et les montagnes environnantes. Les chambres offrent toutes une vue imprenable sur le lac ou les montagnes, créant une atmosphère paisible et inspirante. Le restaurant propose une cuisine locale raffinée, mettant à l'honneur les spécialités de la région et les fruits de mer, notamment le poisson frais du lac Titicaca. L'hôtel dispose également d'une jetée privée.



HACIENDA 4* - PARACAS

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel offre une vue panoramique sur l'océan dans un cadre paisible et raffiné. Les chambres disposent toutes de terrasses privées où les clients peuvent admirer de magnifiques couchers de soleil. L'établissement dispose également d'une piscine extérieure et il est possible de choisir parmi une sélection de soins relaxants et de massages proposés au centre de bien-être (en supplément).



CASA ANDINA PREMIUM 4* - LIMA

NOMBRE DE NUITEES : 1

L'hôtel propose une expérience haut de gamme dans un cadre raffiné. Les clients peuvent profiter d'une piscine chauffée avec cascade, admirer une collection d'œuvres d'art péruviennes et d'antiquités coloniales, et savourer un menu élaboré par un chef renommé.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passport international valable minimum 6 mois à la date d'entrée.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. Cependant, n'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations.

Les visites des sites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.











Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX




SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS

- PRESTO JUSQU'AU 31/07** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **6.995 €**
- A PARTIR DU 01/08** PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **7.350 €**
- LE SUPPLEMENT SINGLE : **1.250 €**
- EN OPTION : LE SURVOL DES LIGNES DE NAZCA : **290 €**

CE PRIX COMPREND

-  Les vols internationaux et 3 vols domestiques tels que mentionnés avec Iberia et LATAM
-  Les transferts en bus climatisé
-  **Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels mentionnés de niveau 4***
-  La pension complète telle que mentionnée dans le programme
-  Les visites, droits d'entrées et excursions prévues au programme
-  Les transports en train dont le **train de luxe Titicaca** de Puno à Cusco
-  Les services de guides locaux parlant français
-  L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
-  La prime du Fonds de Garantie
-  Les taxes d'aéroport

CE PRIX NE COMPREND PAS

-  Les boissons, pourboires et les dépenses personnelles
-  Le survol des lignes de Nazca (optionnel)
-  Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 18-02-2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: LE PÉROU, HÉRITAGE DE L'EMPIRE INCA LA LIBRE ESCAPADE - DU 8 AU 22 NOVEMBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: DOUBLE (1 LIT) TWIN (2 LITS) DOUBLE (à partager) SINGLE

LE PRIX*

PRESTO JUSQU'AU 31/07 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **6.995 €**

A PARTIR DU 01/08 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **7.350 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE : **1.250 €**

SURVOL NAZCA PASSAGER 1 : **290 €**

SURVOL NAZCA PASSAGER 2 : **290 €**

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

LE PÉROU, HÉRITAGE DE L'EMPIRE INCA

LA LIBRE ESCAPADE — DU 8 AU 22 NOVEMBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

- ANNULATION (hors Covid)**
Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier
- MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)
Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier
- ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier
- COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE. TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **8 octobre 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team Consult And Representative SA

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : Pérou - D.4034

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
Tel : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgfv.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULLATION » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ **BAGAGES**

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

✓ **BAGAGES**

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ **Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »**

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.